

Le Conseil fédéral — Le portail du Gouvernement suisse

Publié le 11 janvier 2012

60 ans du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)

Berne, 11.1.2012 - Allocution du Conseiller fédéral Alain Berset - Seules les paroles prononcées font foi.

Monsieur le Président,

Monsieur le Conseiller aux Etats,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté comme nouveau chef du DFI votre invitation à la manifestation de ce jour. Elle me permet en effet de présenter au Fonds national suisse de la recherche scientifique les vives félicitations du Conseil fédéral à l'occasion de son 60e anniversaire.

60 ans c'est un âge vénérable où la plupart des gens commencent à songer à une retraite méritée et à un rythme de vie un peu moins soutenu. Mais en scrutant la salle, je constate que le Fonds national suisse c'est surtout la jeunesse et la vitalité symbolisées par la relève. Cette relève innovante, que le Fonds national épaula et encourage depuis de nombreuses années, s'engage dans le monde académique et scientifique. Elle souhaite avancer dans la recherche et repousser toujours plus loin les limites du savoir.

Le paysage académique suisse et international, en est le principal bénéficiaire. Pour ne citer que deux exemples parlants : la Suisse est championne du monde avec la Finlande en nombre d'articles scientifiques parus par habitant, et si les scientifiques de nos hautes écoles sont si présents dans ces publications, c'est en grande partie au Fonds national suisse qu'ils le doivent.

A cela il faut ajouter une performance qualitative. Si l'on prend en compte l'indicateur de compétitivité internationale, alors la Suisse se trouve en deuxième position juste après les Etats-Unis pour la reconnaissance internationale de ses publications.

Mesdames, Messieurs,

Depuis soixante ans déjà le FNS encourage la recherche scientifique. Ses crédits ont largement augmenté au fil des décennies mais deux points n'ont guère changé :

D'une part, le FNS distribue ses fonds sur la base d'un critère de qualité : il soutient les projets, les chercheurs et les programmes en fonction de leur qualité.

Il constitue en quelque sorte un label de qualité de la recherche suisse. Ce qui compte, ce n'est pas le volume, mais l'excellence. Et indéniablement le critère d'excellence doit rester le seul critère d'attribution aux jeunes chercheuses et chercheurs, en dépit de facteurs personnels particuliers.

D'autre part, le FNS n'a cessé d'évoluer, sachant percevoir les courants et les orientations de chaque époque, les anticipant même très souvent.

Ainsi, l'idée de remplacer des programmes prioritaires moins performants par des nouveaux pôles de recherche nationaux est un très bon exemple d'anticipation réussie. Les PRN ont donné d'excellents résultats tant sur le plan scientifique que structurel. Ils ont incité les universités suisses à définir encore plus clairement des priorités de recherche, à privilégier certains projets, à renoncer à d'autres : une des conséquences directes est la renommée internationale et une place, année après année, de nos hautes écoles dans le haut des classements universitaires internationaux. Ces classements préparent le chemin pour la relève scientifique suisse en terme d'emploi, et cela de par le monde.

Mesdames et Messieurs,

Ce 60e anniversaire aurait pu être marqué par un bilan tourné vers le passé. Mais plutôt saisit-il la chance de se demander si la Suisse en fait assez pour sa relève scientifique. Le FNS tourne donc résolument son regard vers le futur et se soucie de la relève. Une fois de plus, il cherche à anticiper et met en exergue les défis qui nous attendent. L'avenir de notre pays et le maintien de notre prospérité ne se feront en effet qu'au prix d'une jeunesse bien formée. Au sein du système FNS, l'encouragement de la relève occupe ainsi une place de choix. Les jeunes dotés d'une solide formation et de précieuses qualifications ont un rôle primordial à jouer au service de la société, de la science et de l'économie. Ceci explique que le Conseil fédéral leur ait consacré l'un des objectifs du secteur FRI pour la législature actuelle. Il se rend parfaitement compte que les meilleurs cerveaux sont de plus en plus âprement disputés dans le monde, et que la Suisse n'est pas un îlot.

Il convient donc de continuer de s'atteler en priorité à cet objectif de promotion de la relève, et de lui consacrer de très nombreuses mesures, en s'appuyant sur les ressources prévues pour lui dans le message FRI 2013-2016 que le Conseil fédéral transmettra prochainement aux Chambres.

Et il ne s'agit pas de se cantonner à l'enseignement supérieur, à la science et à la recherche mais aussi à la formation professionnelle.

Meine Damen und Herren,

Der SNF fördert den Forschungsnachwuchs sowohl über die allgemeine Projektförderung als auch über die individuelle Karriereförderung: Einerseits handelt es sich um Doktoranden- und Postdoktoranden-Stellen in Forschungsprojekten, die vom SNF finanziert werden, aber auch um die Möglichkeit junger, fortgeschrittener Forscherinnen und Forscher, aufgrund einer Ausschreibung zu einer eigenen SNF-Finanzierung zu kommen.

Ausserdem, und um nur drei begrüssenswerte Beispiele zu nennen, wurden zur Stärkung der wissenschaftlichen Karrieren eine Lohnerhöhung von Doktoranden, die Einbeziehung von Sozialleistungen bei der Vergabe von Stipendien und Hilfsmassnahmen für Wissenschaftler mit Kindern vorgesehen.

Andererseits geht es um die spezifische Karriereförderung.

Sie konzentriert sich eher auf die individuelle Entwicklung und bietet jungen, ambitionierten Forscherinnen und Forschern, die eine wissenschaftliche Karriere planen, ein optimales Forschungsumfeld. Etwas mehr als 20% seiner Jahreskredite hat der SNF für die individuelle Karriereförderung aufgewendet, wobei er eine Palette von Instrumenten bereitgestellt hat, welche die gesamte akademische Laufbahn vom Doktorat bis zur Professur abdecken. Auch die vereinbarten Ziele in Bezug auf den Frauenanteil wurden bei weitem übertroffen, was einen wesentlichen Beitrag zur Förderung der Frauen in der Wissenschaft leistet.

Die vom SNF entwickelten Instrumente zur individuellen Karriereförderung haben ausgezeichnete Resultate gebracht. Aus diesem Grund werden dafür zwischen 2013 und 2016 weiter rund 600 Millionen Franken eingesetzt, die in diesem Zeitraum den besten Forscherinnen und Forschern zur Verfügung stehen sollen.

Meine Damen und Herren

Der SNF setzt sich wesentlich für die wissenschaftliche Exzellenz-Förderung in der Grundlagenforschung ein.

Dies ist in ganz Europa bekannt, und ganz Europa profitiert davon; denn der Quell jeder kommerzialisierten Innovation ist ein innovativer wissenschaftlicher Gedanke. Wenn der Europäische Forschungsrat heute mit einer Ausschreibung seine grosszügigen Stipendien für die Grundlagenforschung an junge oder an erfahrene Wissenschaftler vergibt, so hat er sich dabei nicht zufällig den um Jahrzehnte älteren SNF zum Vorbild genommen. Und die Forscherinnen und Forscher an den Schweizer Universitäten verdanken es zu einem wesentlichen Teil dem SNF, dass sie die erforderlichen Qualifikationen haben, um Stipendien des ERC beantragen zu können - und sie sehr häufig auch zu erhalten. Vergessen wir in diesem Zusammenhang auch nicht den Bund, der die Teilnahme der Schweiz an den Forschungs-Rahmenprogrammen der EU finanziert und so die

Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler der Schweizer Hochschulen dazu berechtigt, Stipendien des Europäischen Forschungsrats zu beantragen.

Tut die Schweiz also genug für ihren wissenschaftlichen Nachwuchs? Eines ist jedenfalls gewiss: Sie tut enorm viel.

Ich danke Ihnen für Ihre Aufmerksamkeit.